

ci pour leur mère, se mesure moins sur les faveurs extraordinaires que sur le zèle qu'ils mettent à l'honorer, à la prier, à la glorifier par l'imitation fidèle de ses vertus et par leur dévouement au service de son divin Fils. De même donc qu'on peut, sans être enrôlé dans ses Congrégations et ses Confréries, être parfois à elle autant et plus que d'autres qui lui sont particulièrement consacrés, il arrive aussi que, sans le privilège d'aucune vision, ni révélation extraordinaire, on égale ou surpasse même à ses yeux des âmes plus sensiblement favorisées. Ces grâces singulières n'en méritent pas moins la reconnaissance de qui les reçoit comme un avant-goût de la béatitude promise aux serviteurs de Marie, là où nous espérons tous avoir la joie de la voir face à face, d'entendre sa voix ravissante, et de vivre perpétuellement avec elle.

CHAPITRE VI

Les Anges, enfants de Marie ; — moins pourtant que nous le sommes, parce qu'ils n'ont reçu d'elle ni leur première grâce ni la substance de leur gloire : — d'où cette conclusion que, par un certain côté, notre amour pour elle doit primer celui des esprits angéliques.

I. — Reine des Anges, la bienheureuse Vierge est aussi leur mère. Trop de témoignages en font foi pour qu'il soit loisible de refuser aux esprits angéliques l'honneur d'appartenir, en qualité d'enfants, à la famille de Marie. Mais ce qui paraît moins certain, c'est la mesure dans laquelle Marie peut les compter pour ses fils. Saint Thomas, traitant de l'incorporation des hommes dans la personne mystique du Christ, se demande s'il est le *Chef* des Anges aussi bien que celui des hommes. A cette question, double réponse chez le saint docteur. Une première réponse affirmative : car, au témoignage de l'Apôtre, « Jésus-Christ est le *Chef* de toute Principauté et de toute Puissance » (1), et, par conséquent aussi, de tous les ordres compris dans les hiérarchies angéliques ; tous, en effet, appartiennent à l'Église universelle, rangée par le Père sous le sceptre de son Christ, dans l'éternelle patrie des élus (2). Une seconde réponse restrictive : si le Christ est le chef des Anges comme il est le nôtre ; s'il a sur

(1) Colos., II, 10 ; Eph. I, 20, sqq.

(2) S. Thom., 3 p., q. 8, a. 4.

eux comme sur nous la primauté de puissance et de dignité, nous lui sommes à deux points de vue plus étroitement incorporés que les esprits angéliques. C'est d'abord que nous seuls avons avec lui la communauté de nature, puisqu'il est homme et non pas ange; c'est ensuite, et surtout, que les Anges n'ont reçu par ses mérites ni la grâce d'adoption qui les a sanctifiés, ni l'héritage substantiel de la gloire (1).

Cela toutefois ne va pas à dire que Jésus-Christ, dans sa nature humaine, n'a rien fait pour les Anges. Réunis à nous sous son tout aimable empire, princes de la cour du Roi Jésus, ils participent à l'éclat qui rejaillit de son trône; décimés jadis par la révolte de Lucifer, ils voient par lui se reconstituer l'intégrité de leurs phalanges; ministres glorieux de ses desseins pour le salut des hommes, ils en reçoivent des communications, je dirais des confidences spéciales qui sont une nouvelle lumière pour leur intelligence (2); et, pour tout dire en un mot, Jésus-Christ dans son humanité devient leur béatitude *accidentelle*, comme il est avec le Père et le Saint Esprit, dans sa divinité, leur béatitude *essentielle*.

Telle est sur cette matière la doctrine du plus grand de nos théologiens. Elle découle naturellement de la

(1) Christus, secundum quod homo, est caput Angelorum, non tamen ita proprie nec eodem modo sicut hominum, propter duas conditiones. Primo, quantum ad conformitatem naturae, quia cum hominibus convenit etiam secundum speciem in natura; cum angelis autem, non secundum speciem sed secundum genus intellectualis naturae. Secundo, quantum ad influentiam, quia non influit angelis removendo prohibens, aut merendo gratiam aut orando pro eis, quia jam beati sunt; sed in his quae ad actus hierarchicos pertinent, secundum quod unus angelus illuminat alium, purgat et perficit: hoc enim multo eminentius a Christo recipiunt. S. Thom., *Sent.* III, D. 13, q. 2, a. 2, quaestiuncula 1. Cf. *de Veritate*, q. 19, a. 4, ad 3 et 5; a. 7, ad 5.

(2) Hebr., 1, 7, 14.

thèse soutenue par lui sur le motif déterminant de l'Incarnation: car enseigner que la rédemption des hommes, ou, ce qui revient au même, la gloire de Dieu réalisée dans notre salut, a seule, de fait, motivé ce mystère, c'est affirmer équivalement que la béatitude et la sainteté consommées des Anges ne sont pas de Jésus-Christ, comme le fruit et l'écoulement de ses mérites.

La conséquence à tirer de cette doctrine, quant à la maternité de Marie, n'est pas douteuse. Si l'on embrasse le sentiment de saint Thomas, il faut avouer de toute nécessité qu'elle ne peut être la Mère des Anges aux mêmes titres et dans la même mesure qu'elle est notre mère à nous, qui tenons du Christ, son Fils, tout ce que nous avons de grâce et tout ce que nous espérons de gloire: car, rien ne nous venant de l'Auteur du salut que par elle, c'est de notre vie divine tout entière, et non pas seulement *des accessoires* de cette vie, que nous lui sommes redevables (1). Otez l'humanité du Verbe, et par conséquent Marie, la Mère de Dieu, les Anges restent en possession de la vision de Dieu, leur félicité substantielle, parce que la grâce, qui en est la semence et le principe, ne leur vient ni de l'une ni de l'autre. Quant à nous, les fils d'Adam, c'est nous enlever du même coup toute notre vie surnaturelle, et nous rejeter dans la mort d'où nous sommes sortis. N'est-ce pas cette pensée qu'exprimait saint Pierre Damien, quand il prêchait, à la louange de la Mère de Dieu: « C'est non seulement la vie perdue jadis par les hommes qui leur est restituée, grâce

(1) La vie, les accessoires de la vie: ces deux expressions disent bien à quel point la Sainte Vierge nous est plus mère qu'aux Anges, puisque le rôle de la mère est d'être pour ses enfants principe de vie.

à la très heureuse Vierge; c'est encore la béatitude des natures angéliques qui reçoit par elle un dernier complément (1). Car par le fait même que l'homme est rétabli dans la possession des biens célestes, les vides laissés dans les rangs de ces purs esprits par la révolte et la chute de Lucifer sont heureusement comblés. Et voilà ce qu'avait annoncé la multitude des Anges, quand elle chantait, à la naissance du Rédempteur : Gloire à Dieu au plus haut des cieux, et paix sur terre aux hommes de bonne volonté. Dire, en effet, qu'il y a gloire à Dieu dans le ciel, et puis ajouter qu'il y a paix sur la terre, est montrer évidemment que le fruit ineffable de la Vierge immaculée apportait la joie non seulement à la terre, mais encore aux cieux » (2).

II. — Après cela, n'est-ce pas se hasarder beaucoup que de présenter comme un sentiment *commun* parmi les théologiens l'opinion suivant laquelle Marie serait la Mère des Anges au même degré qu'elle l'est des hommes; parce que les uns et les autres n'auraient été vivifiés spirituellement que par le Dieu fait homme (3)? Assurément, cette opinion a eu jadis et conserve encore ses partisans dans les écoles théologiques; mais, ou je me trompe fort, ou ces partisans sont loin de l'emporter par le nombre et par l'autorité sur les tenants de l'opinion contraire. Aussi bien,

(1) *Beatitudo angelicæ sublimitatis augetur.*

(2) S. Petr. Damian., *Serm. 46, de Nativ. B. V. 3. P. L. CXLIV, 752.*

(3) *Christus et B. Virgo meruerunt Angelis gratiam habitualement et gloriam essentialem merito dignitatis spectante ad causam finalem, quatenus Angeli sunt creati, gratia et gloria dotati propter Christum et Mariam. Haec assertio est re communis Theologorum.* Virgil. Sedlmayr, *Theologia Mariana*, n. 1070.

pour faire nombre, range-t-on de leur côté plus d'un auteur qui n'a rien écrit de semblable.

En voulez-vous quelques exemples, voici d'abord saint Antonin de Florence. « Les Anges, dit-il, reçoivent de Jésus lumière, perfection, béatitude : car il est celui que les Anges désirent contempler (1); celui par qui tout est restauré au ciel et sur la terre (2). Donc, eux aussi, tirent de la Vierge un certain être de gloire, *quoddam esse gloriae*. La cause de la cause est par là même la cause de l'effet; or, la bienheureuse Vierge est la cause de Jésus, puisqu'elle en est la mère; donc elle est d'une certaine manière pour les Anges une cause de gloire; et, par conséquent, on peut justement la nommer leur mère » (3). Le saint archevêque affirme-t-il ici que la grâce et la gloire essentielle des Anges soient l'une et l'autre la grâce et la gloire du Christ, c'est-à-dire une grâce, une gloire ayant comme source les mérites et le sacrifice du Christ? Rien n'est moins clair, ni moins prouvé. Je ferai seulement remarquer qu'il ne parle aucunement de la grâce, mais uniquement de la gloire; *d'un certain être de gloire*, et non pas de la *substance* même de la gloire. Ce que le saint veut enseigner, c'est la doctrine même que nous avons entendue de la bouche du Docteur angélique, puisée par celui-ci, dans les écrits de l'Aréopagite. D'après le célèbre Denis, les anges des ordres plus élevés communiquent à ceux des hiérarchies inférieures pureté, lumière, perfection. Ce n'est pas ici le lieu de dissertar sur l'exacte signification de ces termes (4). Il

(1) I Petr., 1, 12.

(2) Eph., 1, 10.

(3) S. Antonin. Flor., *Summ. P. IV, tit. 15, c. 14.*

(4) S. Thom., 1^o p., q. 106, a. 2, ad 1; in II, D. 9, q. 1, a. 2, ad 2. Le saint docteur se demande, dans ce dernier texte, si les anges infé-

nous suffit de savoir que l'influence exprimée par eux suppose la substance même de la grâce et de la gloire dans les esprits angéliques, puisque c'est *maintenant* qu'elle est communiquée par les uns et reçue par les autres. Donc, c'est une influence analogue, mais excellemment plus éminente, que le Christ exerce sur les Anges; et voilà comment ils reçoivent de lui ce *quoddam esse gloriae*, que saint Antonin rapporte à Marie comme à son principe, en tant qu'elle est Mère du Christ.

Richard de Saint-Laurent sert moins encore l'opinion contraire à celle du Docteur angélique. Que dit-il, en effet? Que « la ruine des Anges a été réparée

rieurs sont *illuminés* par ceux des ordres plus élevés « Les uns, dit-il, le nient, parce que tous, plongeant leurs regards dans l'essence divine, sont *immédiatement* illuminés par Dieu lui-même. D'autres l'ont affirmé, sous prétexte que les anges inférieurs, ne jouissant pas de l'intuition immédiate de Dieu, doivent arriver à la connaissance parfaite des perfections divines par l'intermédiaire des esprits supérieurs, admis seuls à les contempler face à face. Après avoir réfuté l'une et l'autre de ces opinions, le saint docteur continue : « Donc, choisissant une voie moyenne entre ces deux extrêmes, nous affirmons d'abord que tous les Anges voient l'essence divine, du moment qu'ils sont entrés dans la béatitude; mais, ajouterons-nous, il n'est pas nécessaire que qui voit la cause en pénètre tous les effets, à moins de la *comprendre* suivant toute sa puissance, comme Dieu connaît toutes choses en se *comprenant* lui-même. Quant aux créatures qui le voient sans le *comprendre*, chacune connaît en lui d'autant plus de choses qu'elle jouit plus pleinement de la gloire; tout ainsi que le nombre des conclusions déduites des principes spéculatifs est plus ou moins grand suivant la force de l'intelligence. Et voilà pourquoi, lorsque Dieu se sert des esprits angéliques pour la production d'effets appartenant soit à l'ordre de la grâce, soit même à celui de la nature, les anges supérieurs illuminent les inférieurs et leur révèlent les pensées divines, comme il est dit expressément au chapitre septième de la *Hierarchie céleste*, et au commencement du quatrième chapitre des *Noms divins* ».

Telle est la doctrine du Docteur angélique. D'ailleurs, il fait expressément remarquer deux choses. C'est d'abord que l'*illumination* renferme en soi et la purification et le perfectionnement : la purification, puisqu'elle exclut une certaine ignorance (*nescientiam*); le perfectionnement, car instruire est perfectionner l'intelligence qu'on éclaire. C'est, de plus, qu'il appartient aux seuls esprits supérieurs d'illuminer les autres, encore que ceux-ci puissent parler aux esprits plus élevés qu'eux : car l'*illumination* a pour fin de révéler ce qu'on voit en Dieu, tandis que par la parole on révèle ce qu'on voit en soi-même et de soi-même.

par Marie » (1). Rien de plus, rien de moins. Est-ce là, je le demande, lui attribuer la grâce qui sanctifia les Anges? Je ne trouve rien de plus décisif dans les paroles d'Albert le Grand. Le bienheureux, après avoir accumulé des raisons qui militent pour ou contre le privilège qu'aurait Marie d'être une mère, non seulement pour les hommes, mais encore pour les esprits angéliques, conclut enfin : « On peut dire aussi qu'elle est mère des Anges au point de vue de l'origine, *genitura*, parce qu'elle a engendré le père et le restaurateur des Anges » (2). Être le restaurateur des Anges, c'est rendre *la grâce* aux hommes déchus, et leur faire prendre place dans les phalanges angéliques. Donc, rien de probant dans ce premier membre du texte. L'autre expression aurait plus de force; mais il faudrait, avant tout, démontrer que, dans la pensée du bienheureux Albert le Grand, le Christ est le père des Anges à raison de ce qu'ils tiennent de lui comme homme, et non pas seulement de lui comme Dieu.

Cette dernière distinction suffit également à renverser l'argument basé sur un passage célèbre, où saint Bernard recherche de quelle manière « Jésus-Christ a été fait rédemption pour les Anges (3)..., attendu qu'ils n'ont jamais été rachetés : les uns, par ce qu'ils n'en ont pas eu besoin, les autres, parce qu'ils n'ont pas mérité cette grâce; ceux-là, parce qu'ils ne sont pas tombés, ceux-ci, parce que leur ruine est irréparable. Voici, répond-il, en deux mots, la solution du problème. Celui qui a relevé l'homme tombé, a donné

(1) Ricard. à S. Laurent., de *Laudib. B. M. V. L.* iv, c. 9., n. 7. Opp. Alberti M. t. XX. p. 115.

(2) Alberti. M. *Super Missus est*, q. 145, Opp., t. XX, p. 98.

(3) I Cor., 1, 30.

à l'Ange de ne pas tomber : brisant les chaînes de l'un, il a préservé l'autre, et c'est ainsi qu'il a été la rédemption de l'Ange aussi bien que celle de l'homme » (1).

D'accord, c'est de la personne du Christ que les Anges ont reçu leur beauté surnaturelle et c'est par lui qu'ils l'ont conservée : car il ne serait pas Dieu, s'il n'était la première source de tous les biens dans l'ordre de la nature, de la grâce et de la gloire. Mais ce n'est pas là ce qu'il s'agit de prouver. Pour inférer du texte de saint Bernard que la maternité de Marie s'étend aux purs esprits dans la mesure où elle embrasse les hommes, il faudrait encore montrer que, dans la pensée du saint, c'est du Christ en tant qu'homme et de ses mérites que les Anges tiennent leur rédemption largement dite, c'est-à-dire, et leur grâce originelle et leur persévérance dans cette grâce. Or, il n'y a rien dans le texte qui nous oblige à l'admettre. Tout au contraire, le contexte nous le défend. En effet, avant de poser la question qu'il vient de résoudre pour les Anges, saint Bernard [avait exposé la manière dont le Verbe est devenu pour l'Église justice, sanctification, rédemption. Or, son explication renverse de fond en comble la théorie qu'on veut lui prêter.

Écoutons-la plutôt. « Il est vrai, au commencement, dès le principe, existait le Verbe, mais ce fut seulement quand on leur eut annoncé qu'il avait revêtu notre chair que les pasteurs vinrent en hâte le contempler dans sa crèche... Jusque-là, tant qu'il n'était que Dieu, ils ne pensaient pas à s'approcher de lui. Comme

(1) S. Bernard., *Serm. 2 in Cantico.*, n. 6. P. L. CLXXXIII, 880.

donc au commencement était le Verbe, *mais Verbe en Dieu...*, ainsi, dès le même commencement, le Verbe était sagesse, était justice, était rédemption, *mais pour les Anges*. Afin qu'il le fût aussi pour les hommes, le Père l'a fait tout cela dans la chair, et lui-même s'est fait ce que l'a fait le Père. Aussi est-il écrit : Dieu l'a fait pour nous sagesse, justice, sanctification et rédemption (1). L'Apôtre ne dit pas simplement qu'il l'a fait sagesse et le reste, mais qu'il l'a fait tel, dans la chair et pour nous, parce que ce qu'il était pour les Anges, il l'est *alors* devenu pour les hommes » (2).

Est-ce assez clair? Le Verbe qui était en Dieu, et tel qu'il était en Dieu, c'est-à-dire, esprit purement incorporel, a été la justice, la sanctification et la rédemption des esprits angéliques. C'est afin de l'être aussi pour nous qu'il s'est fait visible dans notre chair, le petit enfant que les pasteurs ont adoré. Donc, au témoignage de notre saint docteur, les hommes et les Anges ont été différemment sanctifiés par Jésus-Christ : ceux-ci par le Verbe demeurant au sein du Père, ceux-là par le Verbe incarné dans notre nature et mort pour la sauver.

Acceptons de confiance un passage de saint Vincent Ferrier, qui, si l'on en croit Sedlemayer et ceux qui le suivent, serait plus démonstratif : « Dieu révéla, dès l'origine, aux esprits angéliques que leurs ordres seraient un jour rétablis dans leur intégrité première. Il leur dit donc à tous qu'il se proposait de produire une vierge dont le Fruit repeuplerait la cité céleste.

(1) I Cor., I, 30.

(2) S. Bernard., *ibid.*, n. 5, 880.

Imaginez quelle idée se formèrent les saints Anges de cette Vierge sainte qui devait un jour réparer leurs ruines » (1). Relisez nos observations sur le texte de Richard de Saint-Laurent; c'est assez pour être convaincu que saint Vincent Ferrier n'apporte aucun appoint à l'opinion qu'on voudrait étayer de son témoignage.

A plus forte raison serait-il chimérique de faire appel à l'autorité de saint Cyrille d'Alexandrie, parce qu'il a dit au concile d'Éphèse, en parlant de la Mère de Dieu : « Par elle, les Anges et les Archanges sont dans l'allégresse, les démons prennent la fuite, le tentateur est tombé du ciel ». Il suffirait, en effet, de rappeler que le saint est l'un de ceux qui, parmi les anciens Pères, ont le plus explicitement assigné la réparation du péché comme motif déterminant de l'incarnation. Mais il n'est pas besoin de remonter jusque-là pour montrer combien ce texte prouve peu ce qu'on voudrait lui faire dire. « Par elle, dit saint Cyrille, les Anges et les Archanges sont dans l'allégresse. » Oui, et justement, puisque leur joie, c'est de voir Dieu glorifié, les pécheurs venant à la pénitence, et les vides de leurs propres phalanges comblés par l'accession des hommes. « Par elle les démons prennent la fuite et le tentateur est précipité du ciel. » Oui encore, puisqu'elle est la femme prédestinée qui, dans son Fils et par son Fils, écrase la tête du serpent, plus terrible aux démons qu'une armée rangée en bataille, tour de David d'où pendent mille boucliers et les armures des forts. N'est-ce pas assez pour justifier les paroles du saint docteur; et tout cela ne peut il

(1) S. Vinc. Ferrer., *Serm. 4 de Concept. V. M.*

avoir lieu, à moins que Marie n'ait concouru à la *justification* des Anges, comme elle a coopéré à la rédemption des hommes?

Mais, dira-t-on, cela ne va-t-il pas à diminuer en quelque manière les hautes idées que nous devons avoir de la bienheureuse Vierge Marie? Sans doute, si nous lui ôtions son diadème royal, et si, parce qu'elle n'est pas mère des Anges aux mêmes titres que nous la saluons mère des hommes, elle devait perdre à leur égard sa qualité de Reine et de Souveraine. Non, si tous ces privilèges sont indépendants de la part qu'elle aurait eue dans leur première sanctification. Disons plus : c'est cela même qui doit porter jusqu'à l'excès notre culte pour la Mère de Dieu; car il ne nous suffit plus de lutter avec les esprits angéliques, de respect, de confiance et d'amour envers elle : ce qui serait assez pour eux serait trop peu pour nous, puisque nous lui sommes incomparablement plus fils et qu'elle nous est plus mère.

D'ailleurs, Marie, pour n'être pas mère des Anges de la même manière qu'elle est la nôtre, ne leur en porte pas moins une affection qui n'est égalée que par celle du Dieu fait homme. C'est qu'elle les aime en Dieu et pour Dieu, suivant le degré d'union qu'ils ont avec Dieu. Pourtant, elle ne peut avoir pour eux ce je ne sais quoi qui vient à l'amour de la maternité complète, de la communauté du sang, des sacrifices même et des douleurs que la vie des objets de cet amour a coûtés.